

REVUE
DE LA
NUMISMATIQUE
BELGE,

PUBLIÉE SOUS LES AUSPICES DE LA SOCIÉTÉ NUMISMATIQUE,
PAR MM. R. CHALON, C. PIOT ET C.-P. SERRURE.

TOME IV.



BRUXELLES,
LIBRAIRIE SCIENTIFIQUE ANCIENNE ET MODERNE,
30, RUE DES CARRIÈRES.

1848

MÉREAUX D'YPRES.

PL. XII, FIG. 2, 3, 4, 5.

On l'a déjà dit souvent, les méreaux sont des monuments métalliques qui ne méritent pas moins notre attention que les monnaies et les médailles. En effet, ils nous rappellent parfois des événements historiques de la plus haute importance. Telles sont les quatre pièces que nous décrivons dans cet article.

Tout le monde connaît la lutte sanglante que la Flandre eut à soutenir contre la France, dans les dernières années du XIII^e siècle et au commencement du XIV^e.

Le roi Philippe-le-Bel voyait d'un œil jaloux que Gui de Dampierre n'embrassât pas ouvertement sa haine contre l'Angleterre; qu'au contraire, le comte de Flandre, afin de resserrer davantage les liens qui l'attachaient aux Anglais, liens dont dépendait le bien-être de ses sujets, s'était même engagé à donner sa fille Philippine en mariage au prince de Galles, fils d'Édouard I^{er}. Le roi de France eut recours aux menaces et à la ruse pour mettre obstacle à une alliance qui lui parut si redoutable, et il n'épargna au prince flamand aucun genre d'humiliation pour le faire plier à ses volontés. Enfin, après s'être assuré de la personne du comte, il envoya une puissante armée pour soumettre les états de son vassal.

Mais la domination française fut de courte durée en Flandre. Le pays entier prit fait et cause pour son malheu-

reux comte, et secoua le joug de Philippe-le-Bel. La bataille de Courtrai fut aussi humiliante pour le roi de France que glorieuse pour les communes de Flandre. Les milices de presque toutes nos villes avaient rivalisé de courage à cette mémorable journée ; et, parmi celles qui s'y étaient surtout distinguées, on doit citer le contingent qu'avait fourni la ville d'Ypres.

Après la perte de la bataille, les débris de l'armée française firent leur retraite précipitée par Ypres, Lille et Douai ; mais ils ne cessèrent d'être harcelés, dans leur fuite, par des habitants de la West-Flandre, qui les poursuivirent jusque dans l'Artois. Là, encore, ceux-ci continuèrent pendant quelque temps à les attaquer. Cependant les Français avaient eu le temps de revenir de leur frayeur et de se rallier ; aussi les Flamands ne firent-ils plus la guerre avec un même succès. Il arriva même, enfin, que dans une de ces actions, qui eut lieu à Arques, près de St-Omer, douze mille des leurs, s'il faut en croire une chronique, furent taillés en pièces ou mis en déroute. Ce succès fit naître chez Philippe-le-Bel la velléité de recommencer les hostilités ; mais, grâce à l'intervention du duc de Savoie, il renonça à ce projet et on signa une trêve d'un an. Dans cet intervalle, Gui de Dampierre sortit de sa captivité, et vint dans ses États pour tâcher d'y conclure un accommodement, si c'était possible. Mais les conditions auxquelles le roi de France consentait à faire la paix, étaient trop dures ; le vieux comte de Flandre retourna à Compiègne et y mourut le 7 mars 1305, à l'âge de 80 ans. Son fils, Robert de Béthune, qui partageait sa captivité, devait être son successeur.

Il s'était trouvé huit cents Yprois sur le champ de bataille

d'Arques ; quoiqu'ils y eussent fait des prodiges de valeur, ils furent écrasés par un ennemi bien supérieur en nombre : deux cents seulement survécurent à ce désastre.

Il y avait depuis longtemps à Ypres un sourd mécontentement contre les magistrats qu'on traitait de *liliards* et qu'on allait jusqu'à accuser d'être dévoués à la France. On les regardait comme la cause de la défaite d'Arques, parce qu'on prétendait qu'ils avaient communiqué à l'ennemi des renseignements sur les forces de la petite armée de la West-Flandre, en général, et sur celle des Yprois, en particulier.

C'est environ sept mois après la déroute d'Arques que la haine que le peuple n'avait cessé de couver contre les Français et leurs partisans éclata tout à coup de la manière la plus terrible. Dans la matinée du 29 novembre 1503, la populace envahit les halles à l'improviste, et força les portes de la chambre échevinale, qui, à cette époque, se trouvait au second étage et à laquelle on arrivait par un escalier extérieur. Là on se déchaîne d'abord en reproches contre les magistrats ; on les accuse de trahison ; on leur impute la défaite d'Arques et la mort de leurs concitoyens ; on lâche enfin le cri de : *Tuez, tuez les partisans du lis !* A ces mots on se rue sur les malheureux magistrats qui sont impitoyablement massacrés ou jetés par les fenêtres.

Les historiens ont varié tant sur le nombre que sur les noms des malheureux échevins ou conseillers qui périrent dans ce jour néfaste. Feu M. Lambin, le zélé archiviste d'Ypres, qui a consacré une brochure spéciale (1) à cet

(1) *Verhael van den moord van cenige schepenen, raeden en andere inwooners der stad Ypre*, Ypre, 1851, in-8° de 72 pages.

épisode de l'histoire de sa ville natale, nous apprend que les victimes ont été au nombre de neuf, et que ce furent André Van Ackere, Michel Paeldyneck, François de Beer, Nicolas de Vellemakere, Jean van Loo, dit Copsen, Jacques Baerdonck, Jean Peper, Bartholomé Morin et Nicolas van Loo.

Dans la soirée même du 29 octobre, on enterra les neuf cadavres dans la nouvelle église de St-Martin; et, le 24 du même mois de l'année suivante, on orna leurs tombeaux de pierres sépulcrales avec les noms et les armoiries des victimes. Ces monuments ont disparu, paraît-il, en 1585.

Philippe de Thiette, qui gouvernait la Flandre pendant l'absence de son frère aîné, Robert de Béthune, ne sévit pas immédiatement contre les coupables. Dans la position critique où se trouvait encore le pays, voulût-il peut-être ménager ceux d'Ypres qui lui avaient rendu de grands services? ou, ce qui est plus admissible, quelques-uns des échevins, probablement les instigateurs des troubles, l'avaient-ils induit en erreur sur les causes des désordres qui avaient eu lieu en leur ville? En effet, on voit, par un acte émané de Philippe, le lundi après le jour saint Nicaise, de l'an 1505, c'est-à-dire environ quinze jours après l'attentat, que les gens de la commune d'Ypres avaient déclaré, en présence des délégués des autres bonnes villes de Flandre (Gand, Bruges, Lille et Douai), que c'était avec leur assentiment que *li aucun eschevin et conseil et autres personnes de la dite ville fussent tué et mis à mort pour plusieurs griés et meffais.*

Néanmoins, dès le mois de janvier 1504, les échevins des

quatre bonnes villes commencèrent une enquête, et en mai ils publièrent une sentence par laquelle ils annulaient d'abord l'acte dont nous venons de parler ; ensuite ils condamnaient à être exécutés par la roue quarante-trois individus , dont les noms se trouvent consignés au jugement, comme coupables du meurtre des magistrats. La peine de mort y est également prononcée contre cinq autres habitants d'Ypres qui avaient été convaincus de vol pendant les troubles. Ce long jugement contient ensuite plusieurs clauses relativement au maintien de la paix publique et du bon ordre.

D'après un manuscrit de 1654, cité par Lambin, le nombre des condamnés ne se borna pas à quarante-deux, mais il s'éleva à soixante-douze, dont vingt-sept seulement furent exécutés ; les autres s'étant soustraits au supplice par la fuite. L'auteur de cette chronique ajoute que huit échevins eurent également la tête tranchée dans la tour des Halles, parce qu'ils n'avaient pas rempli les devoirs de leur charge. Ce sont probablement ceux qui avaient obtenu de Philippe de Thiette le premier acte par lequel il accorde un bill d'indemnité à la commune d'Ypres.

Il résulte, en tout cas, de plusieurs actes de Robert de Béthune que non-seulement les auteurs, mais encore les instigateurs du crime furent punis de la manière la plus sévère.

C'est en expiation de ce massacre que l'on célèbre tous les ans, la veille de St-André, le 29 novembre, dans le chœur de l'église de St-Martin à Ypres, un service solennel pour le repos des âmes des victimes de 1505.

Jusqu'à l'entrée des Français, en 1794, l'avoué et les

autres magistrats de la ville y assistaient et allaient à l'offrande, après que quelqu'un eut crié à haute voix, jusqu'à trois fois : *venez messieurs à l'offrande pour ceux qui ont été magistrats jadis ! venez, messieurs, au nom de Dieu* (1) ! Voilà à quel usage ont servi les méreaux que nous publions ici (2). Pendant cette cérémonie il y avait au chœur un catafalque, recouvert d'un drap orné des armoiries des malheureux échevins.

Aujourd'hui encore l'anniversaire a lieu, et on dresse le catafalque ; mais les magistrats ne vont plus à l'offrande, et par conséquent il ne faut plus de méreaux.

Les méreaux d'Ypres sont très rares. Ils manquent à la plupart des collections. Nous avons été assez heureux d'en rencontrer quatre variétés. Ce genre de pièces est ordinairement en cuivre ou en plomb ; celles-ci, par exception, sont en argent, sans doute parce qu'elles étaient destinées aux magistrats de la ville. C'est probablement à cause de leur valeur intrinsèque que la plupart des exemplaires en ont disparu de nos jours. Nous ignorons à quelle époque on a commencé à faire le premier usage de ces méreaux ; ceux que nous possédons ne remontent pas au delà du dix-septième siècle.

Probablement que, le jour de l'anniversaire, on distribuait des aumônes ou du pain aux pauvres. Le revers de l'une des quatre pièces, qui figurent sur notre planche, semble l'indi-

(1) Il est extrêmement difficile de rendre les mots flamands dans toute leur naïveté : *Komt, offert, mynheeren, over die heeren die eertyds heeren waeren ! komt, offert, mynheeren, in Gods naem !*

(2) Planche XII, nos 2, 5, 4 et 3.

quer. On y voit un pauvre, marchant à béquilles, et tendant la main, et au-dessus les mots : IV - MOR, qui signifient probablement : JE MEURS *de faim* (1).

P. SERRURE.

(1) Devise prophétique de la Flandre actuelle.

